

La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires

Cécile Bernard, Laurent Dobremez, Jean Pluvinage, Annie Dufour, Alain A. Havet, Isabelle Mauz, Yves Pauthenet, Jacques J. Rémy, Edmond Tchakérian

▶ **To cite this version:**

Cécile Bernard, Laurent Dobremez, Jean Pluvinage, Annie Dufour, Alain A. Havet, et al.. La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires. Cahiers Agricultures, 2006, 15 (6), pp.523-528. hal-02661994

HAL Id: hal-02661994
https://hal.inrae.fr/hal-02661994

Submitted on 30 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Étude originale

La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux des filières et des territoires[1]

Cécile Bernard[1]
Laurent Dobremez[2]
Jean Pluvinage[1,3]
Annie Dufour[1]
Alain Havet[4]
Isabelle Mauz[2]
Yves Pauthenet[5]
Jacques Rémy[6]
Edmond Tchakérian[7]

[1] Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire (Isara-Lyon),
Département « Sciences sociales et de gestion »,
Laboratoire d'études rurales (LER),
Université de Lyon 2,
31, place Bellecour,
68288 Lyon Cedex 02
<cecile.bernard@isara.fr>
<annie.dufour@isara.fr>

[2] Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (Cemagref),
Unité de recherche « Développement des territoires montagnards »,
Domaine Universitaire,
2, rue de la Papeterie,
BP 76,
38042 Saint Martin d'Hères
<Laurent.dobremez@cemagref.fr>
<isabelle.mauz@cemagref.fr>

[3] Institut national de la recherche scientifique (Inra)
Unité mixte de recherche (UMR) « Sciences pour l'action et le développement (SAD) Innovation »,
2, place Viala,
34060 Montpellier cedex
<pluvinag@ensam.inra.fr>

[4] Institut national de la recherche scientifique (Inra),
Unité mixte de recherche « Sciences pour l'action et le développement – Activités produits territoires » (SAD-APT),
Paris-Grignon. Bâtiment EGER, BP 01,
78850Thiverval-Grignon
<alain.havet@grignon.inra.fr>

[5] Service d'utilité agricole compétence interdépartementale montagne,
Groupement d'intérêt scientifique Alpes du nord (SUACI GIS),
Maison de l'agriculture et de la forêt,
40, rue du Teraillet,
73190 Saint Baldoph
<ypauthenet@suacigis.com>

[6] Institut national de la recherche scientifique (Inra),
Département Sciencessociales, agriculture et alimentation, espace et environnement (SAE 2),
Unité de recherche « paysanneries, territoires, environnements, marchés et politiques publiques » (MONA),
65, Bd de Brandebourg,
94205 Ivry cedex
<remy@ivry.inra.fr>

[7] Institut de l'élevage,
Parc Scientifique Agropolis,
34397Montpellier cedex 5
<edmond.tchakerian@inst-elevage.asso.fr>

Tirés à part : J. Pluvinage

doi: 10.1684/agr.2006.0025

Résumé

Les auteurs se proposent d'analyser la perception et la mise en œuvre de la notion de multifonctionnalité dans trois territoires contrastés de la région Rhône-Alpes et d'analyser les changements générés par cet élargissement de la légitimité de l'agriculture. Après avoir précisé quelles sont les organisations porteuses du débat sur la multifonctionnalité et quels sont les enjeux mis en avant, l'article s'attache à caractériser la multifonctionnalité à l'échelle de l'exploitation agricole, en confrontant une approche objective des contributions des exploitations aux différentes fonctions avec la perception des agriculteurs et leurs représentations du métier. Les auteurs concluent sur l'ampleur des recompositions sociales qu'entraîne la reconnaissance de la multifonctionnalité en fonction de l'histoire des territoires, du poids des différents acteurs et du type d'enjeux débattus.

Mots clés : agriculteur ; système d'exploitation agricole ; politique agricole commune ; environnement socioéconomique ; système de valeurs.

Thèmes : économie et développement rural ; systèmes agraires.

Abstract

Multifunctionality at the local level: Farms and issues of agribusiness and designations of origin

The authors assess the perception and implementation of multifunctionality in three divergent zones in the Rhône-Alpes region and analyze the changes generated by this expansion of the legitimacy of agriculture. After an introduction to the organizations promoting the debate on multifunctionality and the issues involved, the article characterizes multifunctionality at the level of individual farms, by comparing an objective approach to the farm's contributions to different functions with the farmers' perceptions and representations of their occupation. The authors conclude by discussing the scale of the social recomposition to which the recognition of multifunctionality leads, as a function of the area's history, the importance of various participants, and the issues under debate.

Key words: farmers; farming systems; common agricultural policy; socioeconomic environment; value systems.

Subjects: economy and rural development; farming systems.

[1] Cet article est issu d'une communication présentée au Symposium INRA PSDR, Lyon 9-11 mars 2005.

La multifonctionnalité peut être définie comme l'ensemble des contributions de l'agriculture au développement économique et social. Sa reconnaissance officielle exprime « la volonté que ces différentes contributions puissent être associées durablement de façon cohérente selon les modalités jugées satisfaisantes par les citoyens » (Laurent *et al.*, 2003). Sa prise en compte varie selon les formes d'agriculture, selon les enjeux territoriaux tels qu'ils sont perçus et définis par les collectivités locales et par les autres groupes sociaux, et selon la place qui est alors reconnue, assignée ou contestée à l'agriculture.

L'article repose sur des études de cas conduites dans le cadre du Programme « Recherche Pour et sur le Développement Régional » (PSDR) de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra-PSDR) Rhône Alpes (2001–2004), dans trois territoires contrastés de la région Rhône-Alpes, représentant certaines grandes tendances d'évolution de l'espace rural : l'agriculture périurbaine (Coteaux du Lyonnais), l'agriculture de montagne articulée au tourisme et assez largement spécialisée dans des productions fromagères spécifiques à la montagne alpine (moyenne Tarentaise), les espaces ruraux de moyenne montagne sèche avec les problèmes de désertification (Diois). Des entretiens ont été menés auprès d'agriculteurs, de représentants des filières et des institutions territoriales, et de non-agriculteurs. Ils ont permis d'analyser la mise en œuvre de politiques territoriales, en particulier les contrats territoriaux d'exploitation (CTE). La confrontation des travaux permet de mieux cerner certains éléments qui favorisent ou entravent la prise en compte de la multifonctionnalité par les divers acteurs.

La première partie présente les perceptions de la multifonctionnalité chez les acteurs collectifs. La deuxième partie se situe à l'échelle des exploitations : leurs contributions aux enjeux identifiés dans les territoires étudiés sont évaluées en fonction d'indicateurs disponibles dans les sources statistiques et des pratiques repérées lors des enquêtes. La position des agriculteurs eux-mêmes (« la multifonctionnalité ressentie ») est ensuite examinée dans une troisième partie. La conclusion s'attache à identifier les recompositions sociales générées par la reconnaissance de la multifonctionnalité.

La mobilisation de la multifonctionnalité par les acteurs collectifs

La multifonctionnalité n'arrive pas en terrain vierge ; le débat et le jeu local autour des conceptions de l'agriculture sont portés par des acteurs collectifs très divers : entreprises agroalimentaires, associations de producteurs, collectivités locales, etc. Le terme même de multifonctionnalité est loin d'être connu de tous, et ce qu'il recouvre demeure souvent vague et très variable (Laurent *et al.*, 2003). Nous ne limitons donc pas cette analyse à ceux qui s'y réfèrent explicitement, mais cherchons à situer les différents acteurs impliqués au travers de leurs objectifs et de leurs actions *(tableau 1)*.

L'implication des filières

Bon nombre de filières continuent de privilégier la voie classique du développement agricole : accroissement de la

Tableau 1. Les enjeux de multifonctionnalité dans les territoires étudiés

Table 1. The stakes of multifunctionality in the studied areas.

Territoire	Systèmes de production et filières	Perception des enjeux territoriaux par les principaux acteurs
Coteaux du Lyonnais 48 communes périurbaines 100 000 habitants 1 000 exploitations	*Fruits, lait et vigne* : coopératives et expéditeurs Vin AOC Coteaux du Lyonnais. Circuits courts, marque collective « produits du Lyonnais »	*Coopératives* : environnement et qualité dans la filière *Chambre d'agriculture* : priorité aux démarches sectorielles (CTE filières), défense du foncier agricole et communication *Élus* : renforcer les liens entre agriculture et territoire
Moyenne Tarentaise 26 communes (cantons de Moûtiers et Bozel) 25 000 habitants 140 000 lits (tourisme) 229 exploitations	*Dominante lait, élevage génisses, caprins-ovins lait* Coopérative lait AOC Beaufort Développement de circuits courts	*Filière Beaufort* : « un produit de qualité dans un paysage de qualité », CTE-type (autonomie fourragère, gestion extensive des prairies...) *Élus* : l'agriculture pour l'entretien du paysage (cadre de vie) et l'accueil (*cf.* tourisme) *Habitants* : enjeux sur le paysage et la gestion des déjections animales
Diois 62 communes organisées en communauté de communes du Diois (CCD) 11 000 habitants 650 exploitations (un quart de néoruraux)	*Ovins, vignes, caprins, plantes à parfum* Coopératives, circuits courts et microfilières Clairette et Picodon AOC, agneaux label rouge, agri bio	*CCD* : porteur de projets agricoles et territoriaux *Éleveurs ovins* : OLAE et CTE *Cave coopérative et caves particulières* : paysage et accueil des visiteurs

CCD: communauté de communes; AOC: appellation d'origine contrôlée ; CTE : contrat territorial d'exploitation ; OLAE : opération locale agri-environnementale.

taille des structures, intensification de la production et valorisation de la qualité générique des produits au nom de l'efficacité économique. Dans ce contexte, il est important de souligner, *a contrario*, les stratégies de filières qui s'appuient sur une appellation d'origine contrôlée (AOC) affirmant un ancrage territorial (AOC fromagère en Tarentaise et viticole dans le pays de Die ou les Coteaux du Lyonnais). Pour ce type d'acteurs, on peut toutefois s'interroger sur leur capacité à proposer une vision d'ensemble sur un territoire partagé avec d'autres productions et soulever la question des externalités négatives souvent occultées : traitements répétés en viticulture ou concentration des effluents d'élevage sur les parcelles les plus accessibles risquant de générer des pollutions.

Les collectivités locales : des porteurs institutionnels de la multifonctionnalité

Les communautés de communes se sont attachées à associer les mondes agricole et non agricole, en se situant à l'interface des institutions spécifiques à chacun de ces mondes. Ainsi la Communauté de communes du Diois (CCD), consciente de l'importance de l'agriculture dans une zone de faible densité démographique, partage désormais des missions de développement avec les diverses institutions agricoles départementales. L'objectif affirmé est d'inscrire ces missions dans un projet territorial en construction, en favorisant une agriculture fondée sur la qualité des paysages et des produits, comme l'agriculture biologique. Dans les Coteaux du Lyonnais, les initiatives novatrices se trouvent aussi du côté des communautés de communes, qui soutiennent l'agriculture au nom de ses diverses fonctions : gestion des espaces naturels, produits du terroir, lien social et accueil.

En moyenne Tarentaise, le groupement de développement agricole (Gida) et le groupement d'intérêt scientifique (GIS) Alpes-du-Nord ont constitué des groupes locaux réunissant élus, agriculteurs, représentants du tourisme et une association de défense du cadre de vie, pour promouvoir une agriculture durable. Des actions ont été définies, visant à faire évoluer le métier d'agriculteur, à renforcer les formes de coopération entre exploitations, à préserver l'ouverture du paysage et enfin à créer des partenariats nouveaux entre agriculture et société.

Expression de la multifonctionnalité à l'échelle des exploitations agricoles

Nous nous attacherons à montrer ici la contribution des exploitations agricoles dans les trois contextes territoriaux étudiés, aux différents enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Paysages et productions animales, des contributions différenciées selon les fonctionnements des exploitations

En Tarentaise, comme dans d'autres régions des Alpes, la colonisation des prairies par les ligneux semble inhérente aux logiques actuelles des exploitations, qui sont en situation de sous-chargement sur certaines portions de leur territoire et cherchent ensuite à « rattraper » ce déséquilibre par des techniques d'entretien mécanique complémentaire (broyage des refus, débroussaillage). Les contraintes de travail et d'autres facteurs (statut foncier, configuration spatiale de l'exploitation...) conduisent les éleveurs à sélectionner les zones où ils vont mettre en œuvre cet entretien. Ainsi, les éleveurs laitiers de plus de 20 vaches n'entretiennent que les parcelles mécanisables et proches de l'habitation, les autres étant pâturées par des génisses avec un chargement trop faible pour maintenir l'espace ouvert. En revanche, les agriculteurs âgés ou les jeunes pluriactifs à la tête d'exploitations de petite taille, souvent cantonnées sur des versants en forte pente au parcellaire très morcelé, s'efforcent de contenir l'embroussaillement dans ces espaces difficiles malgré un équipement limité (motofaucheuse, débroussailleuse à dos). Si l'embroussaillement gagne malgré leurs efforts, ils freinent malgré tout la fermeture d'espaces sensibles au plan paysager qui, sans eux, seraient abandonnés (Havet *et al.*, 2005). Ce sont encore les contraintes de travail qui vont commander les modes de gestion des déjections animales produites par exploitation. Pour l'élevage ovin du Diois, les parcours (pelouses, landes, bois, d'altitudes variées) entrent pour une part variable dans l'alimentation des troupeaux. Grâce au pâturage, plus ou moins combiné à des interventions mécaniques, des portions de l'espace pastoral échappent à l'expansion des ligneux et participent au maintien d'un paysage ouvert, jugé favorable à la lutte contre l'incendie, à la biodiversité et au multi-usage du territoire (randonnées, chasse, cueillette).

Les éleveurs caprins du Diois se réfèrent différemment à l'espace selon leur mode de commercialisation et leur localisation (vallée ou montagne). Les livreurs de lait, qui cherchent à maximiser la production par l'animal, utilisent peu d'espaces pastoraux, avec une contribution principale des prairies et des aliments achetés. Les producteurs de fromage ont une utilisation plus importante des parcours, même si elle ne peut se comparer à celle des éleveurs ovins.

Des productions végétales qui participent à l'identité territoriale

Bien que les systèmes fondés sur les productions végétales aient une emprise spatiale beaucoup plus limitée, leur impact paysager peut être significatif, avec des cultures participant à l'identité de la région (vigne, lavande et lavandin, noyers dans le Diois, vigne et vergers dans les Coteaux du Lyonnais). Les exploitations viticoles du Diois, avec leurs vignes en terrasses, participent ainsi au maintien d'un paysage spécifique et contribuent fortement à l'identité de la vallée de la Drôme et de ses bordures. Mais, alors que nombre d'entre elles disposent de surfaces en parcours, ces surfaces ne sont quasiment plus exploitées avec le fréquent abandon de l'élevage, par manque d'intérêt économique ou à la suite de la diminution de la force de travail. Le risque d'un paysage mité où l'embroussaillement gagne, notamment en lisière, est alors bien réel et semble devenir une préoccupation partagée par les différentes catégories d'acteurs.

Contribution aux enjeux de filière et de qualité des produits

Une forte proportion d'exploitations produit sous signe de qualité en Tarentaise (fromage de vache de Beaufort) et dans le Diois, où la fréquence de l'agriculture biologique est remarquable *(tableau 2)*. Les autres produits sous signe de qualité

Tableau 2. Fonctions des exploitations et activités des ménages dans les trois régions.

Table 2. Functions of the farms and activities of the households in the three regions.

	Diois	Moyenne Tarentaise	Coteaux du Lyonnais
En moyenne par exploitation			
Contribution au paysage : surface agricole utile (SAU) (ha)	47	37	17
dont parcours et alpages individuels (ha)	28	25	-
Contribution à l'emploi : unités de travail annuel (UTA)	1,18	1,12	1,44
dont emploi salarié (UTA)	0,15	0,08	0,25
En % du nombre d'exploitations dans chaque région			
Production sous signe de qualité	49	40	22
dont agriculture biologique	14	-	1
Vente directe	12	15	33
dont transformation à la ferme	7	14	12
Transformation à la ferme sans vente directe	6	5	5
Activités para-agricoles (hors transformation à la ferme)	18	6	2
dont accueil à la ferme	8	5	1
Recours à des salariés (≥ 0,1 UTA salariées par expl.)	27	18	28
Couples d'exploitants :			
disposant d'au moins une retraite	25	29	26
ayant au moins une activité extérieure (hors retraite)	46	55	36
ayant une activité exclusivement agricole (ou para-agricole)	30	16	38

Source : SCEES, recensement agricole 2000, traitements Cemagref DTM.

sont le fromage de chèvre, le vin et les ovins dans le Diois, le vin et les fruits dans les Coteaux du Lyonnais. Le rôle territorial de ces productions dépend des choix techniques et commerciaux des filières.

Les AOC viticoles supports de trois fonctions : terroir, paysage, accueil

La filière Clairette contribue fortement à l'image du territoire, même si elle évoque davantage le Pays de Die que les espaces de montagne. Réciproquement, le Diois, par la richesse de ses paysages et sa capacité d'accueil, participe probablement à la renommée de la Clairette. La multifonctionnalité des exploitations repose alors sur le triptyque terroir/paysage/accueil pour la vente. Les vignerons et caves particulières des Coteaux du Lyonnais s'inscrivent dans la même stratégie et participent eux aussi à l'image du territoire.

Des AOC laitières dont l'image est parfois décalée avec la réalité des pratiques

C'est sur l'image d'un élevage, tirant davantage parti de ressources naturelles pâturées que de stocks distribués, que sont en grande partie fondées l'identité et la renommée du picodon en Drôme ou du Beaufort en Tarentaise. En fait, les éleveurs caprins livreurs de lait, dont les chèvres sont en quasi-stabulation permanente, apparaissent donc en décalage avec cette image, tandis que les producteurs fromagers, présents sur les marchés de la région et pratiquant la vente directe à la ferme, participent à l'animation rurale et aux liens entre producteurs et consommateurs. En Tarentaise, les grosses exploitations s'orientent vers la production de lait d'hiver, l'alimentation des animaux étant plus facile à maîtriser. Ces exploitants souscrivent à l'incitation de la filière pour l'autonomie fourragère : libérés de l'astreinte du troupeau en été, car ils envoient leurs animaux en pension en alpage, ils fauchent des superficies importantes et ne sont pas loin d'être autonomes. La filière joue ainsi un rôle indéniable pour favoriser l'entretien d'un paysage ouvert. Les alpagistes axent la production de lait sur l'alpage en jouant sur les dates des vêlages de leur cheptel et en prenant des vaches en pension durant l'été. Même s'ils ne livrent pas à la coopérative et fabriquent du Beaufort pour leur compte, ils contribuent au renom de l'ensemble de la filière, dont ils constituent la vitrine médiatisée.

Le « bio », composante de la qualité territoriale

L'encouragement à l'agriculture biologique dans le Diois vise à forger un territoire fortement marqué par cette forme d'agriculture qui, en alliant qualité des produits et de l'environnement, contribuerait à la qualité et à l'attractivité du territoire. Cela concerne plus particulièrement les plantes aromatiques et la viticulture, et dans une moindre mesure les ovins viande.

Contribution directe à l'emploi et au maintien de la vie sociale

La contribution des exploitations agricoles à l'emploi salarié est la plus importante dans les Coteaux du Lyonnais (l'équivalent d'un salarié à plein-temps pour 4 exploitations). Les salariés sont fréquents dans les systèmes vignes ou vergers du Diois et des Coteaux du Lyonnais et dans les exploitations laitières gestionnaires d'alpages en Tarentaise. On soulignera aussi l'importance de l'emploi familial (2 à 2,6 UTA[2] en moyenne) dans les systèmes herbivores de grande taille (plus de 250 brebis ou plus de 60 chèvres dans le Diois, plus de 30 vaches laitières ailleurs).

Dans les Coteaux du Lyonnais, l'embauche d'un salarié est aussi liée à une conception du travail originale chez certains agriculteurs (transformation et circuits courts, systèmes d'élevage autonomes) qui requièrent des compétences diverses (transformation, accueil, gestion des ressources naturelles...) et permettent de créer des emplois. À l'inverse, en Tarentaise, les enquêtes montrent une réticence à embaucher des salariés, au-delà de la saison d'alpage : pour de

[2] UTA : unité de travail annuel.

nombreux éleveurs laitiers, travail et famille constituent encore une entité indissociable.
Les activités para-agricoles (accueil à la ferme, prestations de services) sont fréquentes dans le Diois (18 % des exploitations) mais très peu ailleurs. Les circuits courts sont notamment développés en arboriculture dans les Coteaux du Lyonnais ou étroitement liés à la fabrication fromagère fermière dans les trois régions. Le recensement agricole 2000 dénombre très peu de vente directe en systèmes viticoles, sans doute parce que ces activités ne sont pas recensées si elles sont exercées par une structure juridique distincte de l'exploitation agricole. Les formes de vente se diversifient (points de vente collectifs, marchés de producteurs, vente à la ferme) et permettent de mieux répondre à la demande tout en communiquant sur l'agriculture.
Des initiatives diverses (accueil et visites organisées par les coopératives de Die pour la Clairette et de Moûtiers pour le Beaufort, journées « portes ouvertes », manifestations culturelles liées aux activités agricoles) permettent de créer ou de consolider des liens sociaux. Elles concernent des agriculteurs avec un réseau de relations sociales diversifié, lié à leur origine urbaine ou à la proximité de la ville.
Dans le Diois, des petites exploitations sont soutenues par la CCD au nom d'un processus de lutte contre la marginalisation. Souvent enclavées géographiquement, avec peu de moyens financiers, et assez éloignées des logiques de filières collectives, ce sont de petites exploitations (ovins, vigne ou plantes à parfum). Leur caractère multifonctionnel s'explique par la contribution au maintien d'une vie sociale là où la déprise démographique est la plus alarmante, à la gestion de l'espace là où le risque des friches est le plus fort. Les aides, comme le CTE, sont pour certains le moyen de prendre conscience du rôle territorial, social et environnemental qu'ils peuvent jouer.

Perceptions de la multifonctionnalité par les agriculteurs

L'analyse qui précède met en évidence une grande diversité des contributions des exploitations agricoles, déterminée notamment par les systèmes techniques et l'organisation du travail. Or la multifonctionnalité est une notion qui comporte une dimension idéologique forte, car elle remet en cause la finalité du métier d'agriculteur. Ici, nous abordons la perception de la multifonctionnalité par les agriculteurs au travers de la disposition à signer des CTE. Même si la multifonctionnalité consiste en un ensemble de pratiques beaucoup plus larges que celles répertoriées dans un contrat, le CTE est la seule démarche formalisée et donc observable sur les trois territoires.

Influences des CTE types des filières

Certains agriculteurs n'ont pas eu de difficultés à s'engager dans les CTE portés par les filières. Dans les Coteaux du Lyonnais, les agriculteurs proches des organisations professionnelles ont naturellement souscrit les CTE types basés sur les principes de l'agriculture raisonnée. En Tarentaise, les responsables professionnels aiment à dire que la multifonctionnalité est inhérente aux exploitations de montagne, en particulier celles qui s'inscrivent dans l'AOC Beaufort. Ils ont d'ailleurs estimé difficile, dans le cadre des CTE, d'aller au-delà des exigences déjà contenues dans le cahier des charges de l'AOC. Les agriculteurs qui ont signé un CTE, ont donc bénéficié d'une rémunération supplémentaire sans modifier leurs pratiques.

Mais d'autres agriculteurs n'ont pas voulu signer les CTE des filières. En Tarentaise, le principe d'une rétribution a suscité des réserves chez ceux qui, sans critiquer la nécessité de certaines actions, considéraient que la plupart des mesures financées relevaient d'une démarche « ordinaire » de l'exercice du métier, en quelque sorte d'une multifonctionnalité spontanée et non stipendiée. Ces exploitants ne critiquent pas la nécessité de certaines actions mais simplement le fait qu'elles donnent lieu à contractualisation. Dans les Coteaux du Lyonnais, pour les agriculteurs qui entretiennent des rapports distanciés avec les organismes agricoles, la contractualisation est perçue comme une perte d'autonomie et suscite de vives réticences. La méfiance à l'égard des politiques agricoles, dont ils ont pu subir les mécanismes d'exclusion, et les contraintes liées aux mécanismes de contrôle renforcent ce sentiment.

Influence des systèmes de production et de leur dépendance aux soutiens publics et au territoire

Sur chacun des terrains étudiés, les perceptions de la multifonctionnalité sont très différentes ; elles sont liées au rapport des agriculteurs avec les politiques agricoles (production dépendant des subventions publiques ou non) et les territoires (dispositifs de vente directe, par exemple). Les éleveurs ovins du Diois ont pris des responsabilités dans les collectivités locales avec le souci de légitimer les fonds publics dont ils bénéficient (forte dépendance des subventions de la PAC) et la volonté de participer à l'élaboration des cahiers des charges agri-environnementaux. La plupart ont passé des contrats dans le cadre de l'Opération locale agri-environnementale (OLAE) puis des CTE, en se positionnant sur un axe gestion de l'espace. Ils peuvent ainsi espérer une convergence entre la « demande territoriale » et leur capacité « d'offre territoriale ». Par ailleurs, des agriculteurs ont choisi de valoriser leurs produits par des circuits courts et des services liés au territoire et indépendants des filières, afin de s'émanciper des politiques agricoles et des marchés de produits de masse. Ils sont cependant favorables à la contractualisation, et ont réalisé des CTE au cas par cas, dans une logique de projet. Ainsi, les producteurs en vente directe semblent plus réceptifs aux demandes émanant des consommateurs, du voisinage ou des collectivités comme au principe de contractualisation.

Les représentations du métier

Des travaux récents (Dufour *et al.*, 2003 ; Lémery, 2003) mettent en évidence trois conceptions différenciées du métier d'agriculteur, qui révèlent une plus ou moins grande propension à prendre en compte la multifonctionnalité. Certains agriculteurs refusent d'assumer des fonctions non productives, car elles sont contraires à leurs valeurs ; d'autres sont attentifs aux demandes sociales et modifient leurs manières de produire, mais la finalité du métier reste centrée sur la production. Enfin, une catégorie d'agriculteurs conçoit d'emblée son métier au travers de la multiplicité de ses fonctions : participer à l'aménagement du territoire et à la vie rurale, et en valoriser l'ensemble des ressources. La reconnaissance de

la multifonctionnalité est alors perçue comme une opportunité pour clarifier et renforcer leur rôle sur le territoire et sortir d'une régulation strictement agricole. Selon la représentation du métier, la multifonctionnalité est considérée comme un sous-produit du système d'exploitation ou un coproduit, voire un objectif à part entière (Pluvinage *et al*., 2004).

Conclusion : La multifonctionnalité de l'agriculture, changement de paradigme productif ?

Notre analyse nous conduit à distinguer trois types de situations de changement, plus ou moins porteuses de réorganisations techniques, économiques et de recompositions sociales, à l'échelle locale, comme à l'échelle nationale (Hervieu, 2002).

Le premier type de changement relève du renforcement de l'argumentaire et des stratégies de différenciation de la qualité. Ces changements sont plutôt portés par les promoteurs de filières de produits de qualité, mettant en valeur les interactions entre processus de production et spécificités territoriales, concernant autant le patrimoine partagé avec d'autres acteurs que la gestion de l'espace productif. Les dynamiques autour des AOC Beaufort en Tarentaise ou Clairette dans le Diois illustrent bien ces situations. Le choix de l'ancrage territorial comme argument de qualité est sanctionné par une valorisation marchande sur le produit, qui ne met en jeu que les acteurs de la filière. Le recours à l'argumentaire de la multifonctionnalité n'est qu'une assurance complémentaire pour montrer le bien-fondé de ce que l'on fait. Le débat sur la multifonctionnalité de l'agriculture et le développement rural s'inscrit alors dans une dynamique de filière territorialisée ; c'est la discussion interne entre « professionnels » qui définit les règles de coordination jugées nécessaires pour assurer l'avenir.

Le deuxième type de changement, qui nous semble plus novateur, s'appuie sur des argumentaires faisant de la gestion de l'espace la base de nouveaux systèmes productifs et d'un nouveau dialogue social entre agriculteurs et société, promus par des collectivités publiques. Dans le Diois, la production de biens alimentaires demeure une composante importante de ces systèmes productifs, mais elle est conditionnée par des engagements et des décisions d'instances dans lesquelles les agriculteurs (ou le monde de l'agroalimentaire) ne sont pas majoritaires ou ne le seront plus demain. Il leur faut donc négocier avec d'autres à propos des pratiques agricoles, s'engager dans les instances civiques locales pour faire reconnaître leur point de vue d'agriculteur sur les usages du foncier, la gestion des nuisances, etc. Les agriculteurs alors s'inscrivent dans une nouvelle conception du métier, basée sur différentes finalités et des relations sociales et marchandes élargies.

Enfin, dans un troisième cas de figure, la mobilisation de la multifonctionnalité de l'agriculture dans les Coteaux du Lyonnais, concerne les enjeux territoriaux spécifiques des espaces périurbains. Il n'y a pas, dans cette zone, de filières de qualité territoriale ni de groupe professionnel agricole en position de pouvoir décisive par rapport aux pôles urbains. Il s'agit de communautés territoriales où les élus défendent et soutiennent l'agriculture au nom de ses différentes fonctions. Le rôle des collectivités territoriales est alors essentiel pour le maintien de l'activité agricole et contribue à faire évoluer les pratiques et représentations des agriculteurs et de leurs représentants. Quand les enjeux de gestion de l'espace, qu'il s'agisse d'enfrichement en montagne ou de pression foncière en périurbain, se conjuguent localement avec une remise en cause économique des systèmes de production, la négociation avec les collectivités locales sur la base de toutes les « utilités de l'agriculture » devient indispensable pour assurer collectivement l'avenir de l'activité agricole ; elle est alors porteuse de recompositions sociales. Le développement de la multifonctionnalité des exploitations agricoles suppose deux niveaux de changement majeurs : l'évolution de l'exercice du métier d'agriculteur et la mise en place de lieux de débats et de négociation où puissent s'exprimer les différentes attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture et se négocier les modalités de rémunération des différentes fonctions de l'agriculture. Dans le contexte européen, les collectivités territoriales jouent désormais un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques de développement rural, ce qui oblige le monde professionnel agricole à discuter de son projet politique avec d'autres acteurs. ■

Références

Dufour A, Bernard C, Angelucci MA. Reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais. *Ruralia* 2003 ; 12/13 : 191-215.

Havet A, Dobremez L, Pauthenet Y, Gaillot A. *Assessment of land use practices in mountain livestock farms. The case of farms producing milk for Beaufort cheese (Northern Alps).* Wageningen : Wageningen University, 2005 *(sous presse)*.

Hervieu B. La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. *Cah Agric* 2002 ; 12 : 415-9.

Laurent C, Maxime F, Mazé A, Tichit M. Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole. *Economie Rurale* 2003 ; 273-274 : 134-52.

Lémery B. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociol Trav* 2003 ; 45 : 9-25.

Pluvinage J, Tchakerian E, Dodet F. *Quelles relations entre les formes de multifonctionnalité de l'agriculture et la configuration du développement territorial? Application au Diois.* Programme « Recherche Pour et sur le Développement Régional » (PSDR). Montpellier : Institut national de la recherche agronomique (Inra), 2004.